

MAITRE D'OUVRAGE

DDTM de la Gironde



Inscrire l'intelligence environnementale
au coeur de vos projets

BUREAU D'ÉTUDE

9 allée James Watt
Le Space bâtiment 3
33700 Mérignac

Tél. : 05 56 49 59 78

Fax : 05 56 49 68 39

www.riviere-environnement.com

Janvier 2019

Site Natura 2000 FR 7200695 « Réseau hydrographique du Lisos » :
Bilan d'animation 2018 pour la mise en œuvre du DOCOB du site et
bilan triennal de la mission d'animation



Mise en œuvre de la
Directive « HABITATS »

Contenu du dossier



1. Contexte d'animation	3
1.1 Présentation générale du site Natura 2000 et de la mission d'animation	3
1.1.1 Identification des acteurs.....	4
1.1.2 Mission d'animation.....	6
1.2 Enjeux et objectifs du DOCOB	7
1.2.1 Habitats et espèces d'intérêt communautaire	7
1.2.2 objectifs du DOCOB.....	9
2. Bilan d'animation 2016-2018	10
2.1 Liste des tâches réalisées et données transmises	10
2.1.1 La 1 ^{ère} année d'animation.....	10
2.1.2 La 2 ^e année d'animation	11
2.1.3 La 3 ^e année d'animation.....	12
2.2 Mise en œuvre de la contractualisation.....	13
Opérations mobilisées.....	14
2.3 Mise en œuvre des actions non contractuelles.....	17
2.4 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences.....	18
2.5 Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques.....	18
2.6 Mises à jour des DOCOB : évolution des habitats et extension du périmètre	18
2.6.1 Evolution des habitats : méthode.....	18
2.6.2 Evolution des habitats : résultats.....	19
2.6.3 Evolution des états de conservation des milieux à enjeu.....	22
2.6.4 Evolution de l'état de la masse d'eau.....	22
3. Evaluation de l'atteinte des objectifs du DOCOB	24
4. Difficultés rencontrées dans la mission d'animation et préconisation pour une nouvelle organisation	28
4.1 Difficultés d'animation.....	28
4.2 Préconisations stratégiques vis-à-vis de l'animation Natura 2000.....	28

1. CONTEXTE D'ANIMATION

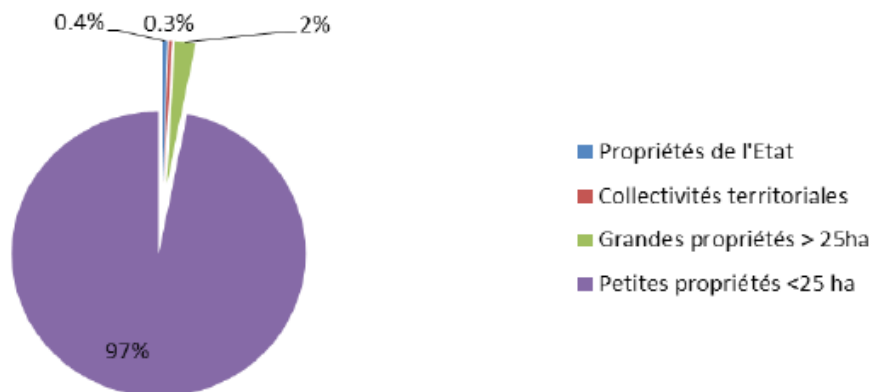
Ce bilan est présenté selon le format souhaité par le préfet de la région Nouvelle Aquitaine. Il est ajouté aux éléments demandés une partie introductive présentée à travers cette partie 1.

1.1 Présentation générale du site Natura 2000 et de la mission d'animation

Désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la directive « Habitats Faune Flore » par arrêté ministériel du 16/06/2016 modifié par l'arrêté du 24 juillet 2018 lui attribuant un périmètre définitif, le site FR7200695 « Réseau hydrographique du Lisos » se situe à cheval sur les départements de la Gironde et du Lot-et-Garonne à 60 km environ au sud-est de l'agglomération de Bordeaux, sur un territoire encore marqué par la polyculture en limite nord-est du massif des landes de Gascogne (secteur de Grignols-Casteljaloux).

Le site intègre les vallées alluviales du Lisos, de sa confluence avec la Garonne sur la commune de Meilhan sur Garonne à l'ouest de la Réole, ainsi que ses principaux affluents, à son secteur amont sur la commune de Cours-Les-Bains (voisine de Grignols). Il couvre un territoire rural de 940 ha répartis sur le bassin versant du Lisos et sur 12 communes : Aillas, Cauvignac, Cours-les-Bains, Grignols, Hure, Masseilles, Noailac, Sigalens, Cocumont, Meilhan-sur-Garonne et Saint Sauveur de Meilhan, Ruffiac. Le Lisos et ses affluents sont des cours d'eau non domaniaux. Le site Natura 2000 est donc en majorité composé de terrains privés.

Répartition des surfaces entre les différents types de propriétés du site



Types de propriétés sur le site (source DOCOB, CEN Aquitaine)

Le Document d'objectifs du site « Réseau hydrographique du Lisos », rédigé en 2012, a été validé en mai 2013 par le Comité de Pilotage.

L'animation du DOCOB du site nous a été notifiée le 18 février 2016 par la DDTM. Elle a débuté en mars 2016. **La période considérée dans le présent bilan annuel d'animation démarre donc en mars 2016 et s'arrête le 15/02/2019 (date administrative de la fin de mission d'animation).** L'animation a été confiée au bureau d'étude Rivière Environnement par la DDTM de la Gironde (maître d'ouvrage) pour une période de 3 ans (2016-2019) suite à une procédure de marché public. Aucune collectivité locale n'avait en effet souhaité prendre en charge l'animation du site.



Céréales, prairies et ripisylves sur secteur amont (à gauche) et jeune peupleraie sur secteur médian du site

1.1.1 Identification des acteurs

➤ Animateur Natura 2000



Bureau d'étude Rivière Environnement

Personne en charge du dossier : Romain Comas

9-11 allée James Watt, Immeuble 3 le Space - 33700 Mérignac

Tel : 05 56 49 59 78

Email : natura2000@riviere-environnement.fr

➤ Maître d'ouvrage



DDTM de la Gironde

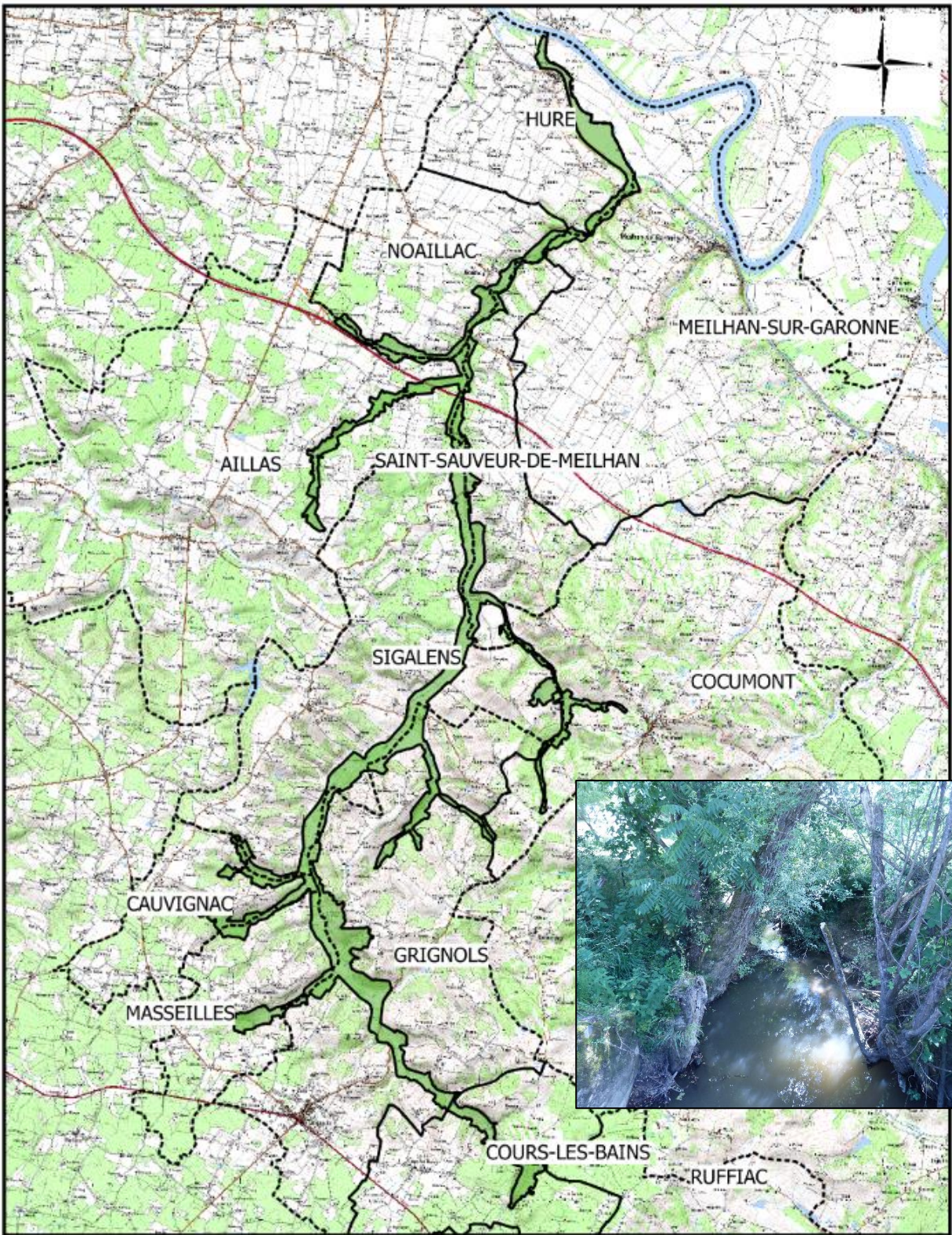
Service SEN / Natura 2000 (Nicolas Klein)

Cité Administrative

Rue Jules Ferry

BP 90

33 090 Bordeaux Cedex



Périmètre du site (SCAN 25) et vue du Lisos

1.1.2 Mission d'animation

La mission d'animation s'articule autour de 3 grandes phases selon le cahier des charges d'animation :

1. La phase de préparation de la mise en œuvre du DOCOB

- Appropriation du DOCOB
- Information et communication sur les mesures de gestion
- Elaboration du projet agro environnemental du territoire

2. La phase de mise en œuvre des mesures de gestion

- Mise en œuvre des actions contractuelles
- Mesures non contractuelles (mesures « hors contrat »)
- Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial
- Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence

3. La phase de synthèses, de bilans et de mise à jour du DOCOB.

- Bilans et évaluations des mesures de gestion
- Préparation et animation du comité de pilotage
- Coordination des avis techniques
- Mise à jour du DOCOB.

La mission d'animation confiée à Rivière Environnement par la DDTM concerne 4 sites Natura 2000 de type réseaux hydrographiques (réseau hydrographique de la Pimpine, réseau hydrographique du Brion, réseau hydrographique du Lisos et vallée de l'Euille). Il était prévu 52 jours d'animation annuelle sans distinction pour chacun des 4 sites, soit une « moyenne » de 13 jours/site.

Sur le site du Lisos, l'on peut estimer à environ 35 jours cumulés le temps d'animation global consacré (en supplément, un stage spécifique au lancement de l'animation Natura 2000 avait permis en 2016 de bien préparer la phase de concertation en recensant les propriétaires, parcellaires, les exploitants agricoles du site... La stagiaire était encadrée par l'animateur Natura 2000) soit environ 12 jours/an consacrés à l'animation du DOCOB du site : en synthèse bibliographique initiale (temps de traitement des données cadastrales et cartographiques en particulier pour identifier les acteurs sur les différents secteurs,) en temps terrain et/ou rencontre de propriétaires, en production de documents, en temps de préparation du Projet Agro-Environnemental (PAEC) du site et des Mesures Agro Environnementales et Climatiques qui en ont découlé (assistance aux agriculteurs et diagnostics d'exploitations), en en temps de réunions...

Si la 1^{ère} année d'animation a dû représenter environ 50% du temps d'animation, les 2 années suivantes ont également donné lieu à une animation « régulière » du fait notamment de l'existence d'un PAEC sur le site.

1.2 Enjeux et objectifs du DOCOB

1.2.1 Habitats et espèces d'intérêt communautaire

Le site Natura 2000 Réseau hydrographique du Lisos a été désigné pour la présence du vison d'Europe et de l'habitat naturel remarquable de forêts alluviales.

Suite aux inventaires réalisés sur le site, le site Natura 2000 abrite 4 habitats et 9 espèces d'intérêt communautaire parmi lesquels un habitat (forêts alluviales à aulne glutineux et frêne commun) et une espèce (vison d'Europe) dont la conservation est jugée prioritaire par la directive « habitats ».

Le site abrite 3 habitats naturels et 10 espèces d'intérêt communautaire parmi lesquels 2 habitats et 1 espèce dont la conservation est jugée prioritaire par la directive « habitats ». Ils sont notés d'une * en suivant.

➤ Habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur le site (source DOCOB) :

Nom Natura 2000	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Formations prairiales			
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>)	6210*	34.32	1,88
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	38.2	19,65
Formations d'ourlets et de friches			
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	37.71 37.72	8,93
Formations arborescentes			
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i>, <i>Alnion incanae</i>, <i>Salicion albae</i>)*	91E0*	44.3	80,75

* Habitat prioritaire

Surface totale	111,21 (16% du site)
-----------------------	--------------------------------

➤ Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site (source DOCOB) :

	Espèces Faune DH2	Code Natura 2000	Niveau d'enjeu de conservation
Mammifères	Vison d'Europe	1356*	Très fort
	Loutre d'Europe	1355	Très fort
Insectes	Cuivré des marais	1060	Moyen
	Agrion de mercure	1044	Moyen
	Damier de la succise	1065	Moyen
	Lucane cerf-volant	1083	Faible
Poisson	Lamproie de Planer	1096	Fort
	Lamproie marine	1095	Très fort
	Lamproie de rivières	1099	Très fort

➤ **Qualité et importance du site** (extraits du DOCOB)

Le site a été désigné pour la présence du Vison d'Europe et de l'habitat naturel remarquable de forêts alluviales dont la conservation est jugée prioritaire par la Directive « Habitats ».

Globalement, le site est en état de conservation mauvais à moyen. Les fourrés humides, pelouses sèches et forêts alluviales sont des habitats résiduels et en état de conservation de mauvais à moyen. Au-delà d'un potentiel d'accueil moyen du site (fragmentation des habitats préférentiels), la population de Vison d'Europe est considérée dans un état critique. L'accent sera mis sur la conservation des deux lamproies migratrices (marine et de rivière) avec des objectifs de qualité d'eau et de restauration de la continuité.

Sur le site Natura 2000, les foyers de biodiversité sont présents de manière dispersée sur l'ensemble du cours d'eau. Trois zones se distinguent. La zone la plus en aval sur les communes de Meilhan-sur-Garonne, Hure et Noailac, est très riche en espèces piscicoles (Lamproie marine, de rivière et de Planer) et des traces de Loutre d'Europe ont été observées.

La deuxième zone, entre la commune de Sigalens et Saint-Sauveur-de-Meilhan, correspond à une zone à très fort enjeu pour la présence du Vison d'Europe. La forêt alluviale et les habitats de l'espèce y sont bien représentés.

Enfin, la zone la plus en amont sur la commune de Grignols, est occupée par des prairies humides d'intérêt pour le Damier de la Succise, le Cuivré des marais, la Loutre et le Vison d'Europe.

➤ **Vulnérabilité** (source FSD du site sur l'INPN)

Les principales menaces identifiées sur le site sont celles qui vont porter atteinte à la qualité du cours d'eau et aux zones humides associées (pollutions, blocage de la circulation des eaux, assecs estivaux, entretiens inappropriés et absence de gestion hydraulique).

La fréquentation de la population pour la pratique de nombreux loisirs sur le territoire tend à redouter un problème de dérangement des populations de mammifères (Vison et Loutre d'Europe). L'intensification des axes routiers passagers est une très forte menace principalement pour le Vison d'Europe mais aussi pour la Loutre d'Europe. Ces problèmes apparaissent secondaires du point de vue de l'animateur.

La déprise agricole entraîne une disparition des prairies naturelles, vulnérabilité majeure sur le site du point de vue de l'animateur.

Enfin, les espèces exotiques nuisibles peuvent entrer en concurrence avec les espèces natives et leurs êtres néfastes telle que l'Écrevisse américaine

1.2.2 objectifs du DOCOB

Des grands objectifs de conservation et des objectifs transversaux la stratégie d'intervention à l'échelle du site. Ils sont reproduits dans le tableau suivant extrait du DOCOB du site.

Objectifs de conservation :

Code Objectif	Objectifs de conservation
OCP1	Conserver et restaurer les populations de mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire et de leurs habitats
OCP2	Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies
OCP3	Empêcher la régression des milieux agro pastoraux et reconquérir les pelouses sèches
OCS1	Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire
OCS2	Diversifier les habitats de bords de cours d'eau pour la conservation de l'Agrion de mercure
OCT1	Conserver les populations de Damier de la Succise et du Cuivré des marais par une gestion qualitative de ses habitats
OCT2	Maintenir la diversification des habitats forestiers, habitats d'espèces pour conserver les populations d'insectes

Objectifs transversaux :

Lutte contre les espèces exotiques invasives
Poursuivre l'acquisition des connaissances en vue d'améliorer la gestion
Sensibiliser, Communiquer, Informer
Coordonner les actions de gestion sur le site avec les programmes et plans d'actions existants
Faire émerger une politique de vigilance collective du site
Animer et faire une veille du site Natura 2000

2. BILAN D'ANIMATION 2016-2018

Ce bilan dresse une synthèse explicative par thématiques des actions réalisées, avant d'évaluer l'atteinte des objectifs du DOCOB en partie 3.5.

En préambule, un tableau dresse la liste des principales actions réalisées (et documents transmis) dans le cadre de l'animation et les situe dans le temps.

2.1 Liste des tâches réalisées et données transmises

Les missions réalisées et les échanges de documents sont résumés dans les 3 tableaux suivants, présentés par année d'animation. Il s'agit des principales actions menées.

Des échanges d'informations avec des interlocuteurs autres que des acteurs locaux n'ont pas été reportés aux tableaux s'ils n'ont pas donné de résultats particuliers.

2.1.1 La 1^{ère} année d'animation

Actions	Dates ou périodes
Réunion de démarrage de l'animation avec la DDTM et compte-rendu	24/03/2016
Compte rendu réunion démarrage	06/04/2016
Contact de l'ADAR de Langon et envoi du périmètre Natura 2000	14/04/2016
Envoi des courriers + lettre d'informations + charte aux 12 communes et 2 Communautés de communes : 12. Seulement la moitié télécharge les documents	22/06/2016
Envoi de l'article à destination des journaux communaux + demande de contact de journalistes locaux	23/06/2016
Comité de pilotage d'animation n°1 du site (réalisation d'un power point de présentation au préalable)	28/06/2016
Visite de terrain (rencontre d'exploitants sur site)	28/06/2016
Envoi du compte rendu de comité de pilotage à la DDTM pour diffusion	30/06/2016
Contact de la mairie de Grignols (fort enjeu prairie sèche sur cette commune exclusivement et réticence exprimée vis-à-vis de Natura 2000)	01/07/2016
Envoi du CR du Comité de pilotage au journaliste local du Républicain et d'un article à diffuser sur l'animation du site	04/07/2016
Envoi de la Charte à l'association départementale des piégeurs agréés	07/07/2016
Prise de contact avec le Conseil départemental du Lot-et Garonne (cellule CATERZH) (Département 47)	07/07/2016
Présentation du dispositif Natura 2000 au Conseil Municipal de Grignols	18/07/2016
Envoi du compte rendu du Conseil municipale à la DDTM	01/08/2016
Envoi d'un premier mail aux agriculteurs (liste girondine) en leur proposant de se rencontrer pour d'éventuels futurs engagements MAEC	09/08/2016
Rendez avec EARL Layroux (exploitation agricole) pour présentation du dispositif	16/08/2016

Actions	Dates ou périodes
Rédaction et envoi de courriers postaux aux principaux propriétaires du site (X111=85% surface du site)	09 au 14/12
Courriers personnalisés rédigés et envoyés aux propriétaires des prairies sèches Grignols (X3) présentant un fort enjeu de conservation	14/12/2016
Mail aux exploitants agricoles recensés leur expliquant la démarche PAEC 2017 (X33)	Janvier 2017
Appel téléphonique du représentant de la SCI Loustière et du groupement forestier de Saral pour information sur peupleraie et pratiques de gestion à Sigalens (16 ha)	31/01/2017
Rencontre de Mme Guipouy propriétaire d'un moulin à Hure (parcelle en friche intéressante de type mégaphorbiaie) ; pas de contrat Natura 2000 engagé car souhait de la propriétaire de curer son bief de moulin qui aurait pour effet de drainer en partie la parcelle (incompatible avec le contrat)	15/02/2017
Rencontre M. Jaureguiberry, exploitant agricole	15/02/2017
Rencontre (au bureau) de Mme Gautier, propriétaire et exploitante agricole	21/02/2017

2.1.2 La 2^e année d'animation

Actions	Dates ou périodes
Rencontre sur site du représentant de la SCI Loustière et Groupement forestier de Saral et envoi d'une fiche de synthèse (création d'une noue sur la peupleraie)	01/03/2017
Rencontre de M. Bousserau, propriétaire à Grignols (moulin du Lisos) un 1 ^{er} temps d'accord pour un contrat Natura 2000 de gestion de prairie et de mare	01/03/2017
Rencontre de M. Frege, agriculteur éleveur à Grignols pour explication sur le dispositif MAEC	01/03/2017
Courrier envoyé au Groupement Forestier de la tour d'Augey sur la bonne gestion d'une peupleraie et des bords de cours d'eau	07/03/2017
Réponse par mail à M. Merlaut nous questionnant sur la gestion de ses terrains, propriétaire à Grignols (bois et ruisseau). Envoi charte et RNT du DOCOB.	10/04/2017
Conception d'une brochure sur les espèces invasives dans le cadre de la mise en œuvre de l'action IC3.3 du DOCOB	01/07/2017
Mail à la SCI Gaia sur la gestion de ses parcelles (avec carte) suite à sa demande d'informations dans le cadre de la vente de ses parcelles à vocation agricole (enjeu fort prairie sèche en déprise).	17/08/2017
Envoi d'un mail à la commune de Sigalens pour organiser une réunion avec les agriculteurs + appel téléphonique	01/10/2017
Contact téléphonique et par mail avec le technicien rivière du SIBV Beuve Bassane dont le territoire de compétence va intégrer le Lisos suite à la GEMAPI au sujet d'une charte Natura 2000 demandé par un exploitant agricole du site du Lisos (à Sigalens)	12/10/2017
Appel téléphonique à cet agriculteur pour sa demande de charte + mail explicatif	18/10/2017
Mail envoyé aux agriculteurs pour propose une réunion d'information sur les MAE mi-novembre	18/10/2017
Envoi d'un mail aux communes, puis à tous les contacts du site concernant la diffusion de la brochure sur les espèces invasives réalisées	18/10/2017

Actions menées	Dates ou périodes
Réunion MAEC avec les exploitants agricoles volontaires (3 présents) et la commune de Sigalens en mairie de Sigalens	23/11/2017
Envoi d'informations par mail à la mairie de Sigalens sur sa demande pour communication sur son site Internet	11/12/2017
Elaboration et envoi à la Région du Projet Agro Environnemental du Site suite à l'appel à projet 2017 (copie à la DRAAF et à la DDTM)	12/12/2017

2.1.3 La 3^e année d'animation

Actions menées	Date
Envoi au bureau d'étude Ecosphère des données SIG du DOCOB dans le cadre de l'évaluation environnementale de l'élaboration du PLUI de la CdC du Réolais	01/03/2018
Campagne d'information par mail des exploitants agricoles sur l'ouverture du PAEC pour 2018	Mars 2018
Préparation et assistance à la contractualisation de 2 MAEC avec 2 exploitants (notamment élaboration du diagnostic d'exploitation) : Mme Osstyn et EARL Glayroux (les montants objectifs validés par la Région ont conduit à restreindre le nombre de MAEC engageables par ces exploitations sur leurs parcelles) ; cf. paragraphe spécifique au PAEC dans le bilan d'animation	Avril à mai 2018
Envoi de la charte Natura 2000 préparée à Mme Osstyn Gautier pour les parcelles familiales non engageables en MAEC (mail et courrier)	15/05/2018
Animation environnementale sur site avec l'association CEDP47 à Meilhan sur Garonne (cette association nous avait contacté pour nous demander une animation spécifique biodiversité/Natura 2000)	11/07/2018
Rencontre de la mairie de Sigalens en vue de signer la charte Natura 2000 et de discuter du souhait de la commune d'installer des panneaux sur la présence d'un site Natura 2000	11/07/2018
Avis simple donné à la DDTM suite à sa sollicitation sur un projet de plantation de peupliers à Sigalens	18 et 24/07/2018
Réponse explicative par mail à M. Gasquet avec envoi des cartographies zoomées nous ayant questionné sur les parcelles acquises par son fils en site Natura 2000 à St Sauveur de Meilhan (5 ha) + proposition d'un rendez-vous sur site	21/09/2018
Envoi d'informations explicatives et rencontres sur sites avec 2 exploitants agricoles souhaitant s'engager en 2019 dans des MAEC conversion de culture en prairie cumulées si possible avec d'autres MAEC (entre 15 et 20 ha potentiellement concernées)	Octobre 2018
Travail de terrain pour actualisation de la cartographie des habitats naturels du site et élaboration de la cartographie SIG actualisée avec analyse explicative succincte des évolutions	Septembre/ Octobre 2018
Elaboration du projet de PAEC 2019 du site et envoi à la Région dans le cadre de l'appel à projet annuel 2019 : intégration des demandes de MAEC connues des exploitants	19/11/2018
Rédaction du bilan d'animation et transmission aux services de l'Etat	28 et 29/01/19
COPIIL n°2 de bilan d'animation en mairie de Sigalens	24/01/19
Rencontre des 2 exploitations sur site pour préparation de la demande de MAEC 2019	Février 19
Elaboration et envoi d'une lettre d'information n°2 aux différents acteurs du site par mail suite au COPIIL pour la suite de la gouvernance du site	Février 19
Finalisation du bilan d'animation et transmission aux services de l'Etat	Février 19

2.2 Mise en œuvre de la contractualisation

Toutes les actions étant listées en partie précédente, nous en dresserons ici une synthèse analytique par grands thèmes.

➔ Recensement, contact et information des signataires potentiels

La première année d'animation essentiellement a été axée sur la diffusion d'informations aux acteurs locaux (collectivités, propriétaires et gestionnaires dont les agriculteurs) relatives à la possibilité de mise en œuvre d'actions de gestion des milieux.

Le comité de pilotage de démarrage d'animation avait attiré peu de monde

Une **lettre d'information n°1** a été rédigée et envoyée par mail à l'ensemble des contacts dont nous disposions et concernés par l'animation, soit environ 70 contacts (collectivités concernées, autres membres du COPIL, contacts de propriétaires ou de gestionnaires recueillies lors de l'élaboration du DOCOB). Cette liste a été enrichie au fur et à mesure de l'animation. **Une lettre d'actualités n°2 a été élaborée et diffusée par mail à l'ensemble des contacts (environ 100) après le COPIL de bilan d'animation pour informer de la suite de la démarche Natura 2000 et annoncer la nouvelle campagne MAEC 2019.**

Des courriers d'information ont également été transmis aux collectivités locales concernées, ainsi qu'un courrier papier à 111 propriétaires représentant 85% de la surface totale du site. Les agriculteurs ont également été démarchés pour envisager l'élaboration d'un PAEC à l'échelle du site ouvrant droit à la contractualisation de MAEC.

Le dispositif a été présenté au conseil municipal de Grignols bien que la commune soit défavorable à Natura 2000, cette dernière s'étant opposée par 2 fois à l'extension du périmètre Natura 2000 notamment lors de la re consultation des communes.

Suite aux courriers d'informations envoyées, nous avons rencontré quelques propriétaires intéressés par la démarche. Pour deux d'entre eux, des contrats Natura 2000 de restauration ou de gestion de milieux ouverts étaient clairement envisageables. Les possibilités de contrats ont finalement avortées après échanges sur les actions et les financements envisageables, un propriétaire engageant une action de restauration du bief de son moulin ayant pour effet indirect de drainer la parcelle à restaurer en partie au moins, le second décidant finalement de ne pas s'engager et de continuer une gestion en bon père de famille (pas de dommage pour les objectifs du DOCOB dans ce cas, les parcelles continuant d'être fauchées par un agriculteur selon des préconisations du propriétaire, botaniste, très au fait des enjeux écologiques.

Pour l'enjeu spécifique aux prairies sèches en déprise présentes sur Grignols, nous avons envoyé un courrier personnalisé aux 3 propriétaires identifiés de la zone (en plus de la présentation en Conseil municipal de Grignols). L'un d'eux nous a répondu que les parcelles étaient en vente et nous a demandé une note synthétique à communiquer à l'acheteur et au notaire sur les possibilités de valorisation dans le cadre de Natura 2000.

Plusieurs propriétaires ont également été rencontrés sur site pour discuter des enjeux de leurs parcelles (notamment un propriétaire de peupleraie souhaitant bien faire pour réaménager une noue d'écoulement des eaux.

Les exploitants agricoles contactés spécifiquement par mail et relancés ont été rencontrés directement sur site pour 5 d'entre eux la 1^{ère} année. Les échanges se sont poursuivis la 2^e année et ont donné lieu à l'élaboration d'un PAEC en 2017, ouvert à la contractualisation en 2018. Le PAEC a été reconduit en 2019 suite à la rencontre notamment de 2 nouveaux exploitants intéressés.

Il semblerait toutefois qu'une partie des exploitants lot-et-garonnais n'étaient pas recensée dans les bases de données nous ayant été transmises selon les dires de certains exploitants prévenus par leurs collègues girondins.

➤ PAEC du site du réseau hydrographique du Lisos

Le territoire du PAEC à enjeu biodiversité recoupe en grande partie le périmètre du site Natura 2000 (cf. PAEC annexé au bilan).

Les 5 mesures agro environnementales et climatiques du PAEC sont les suivantes :

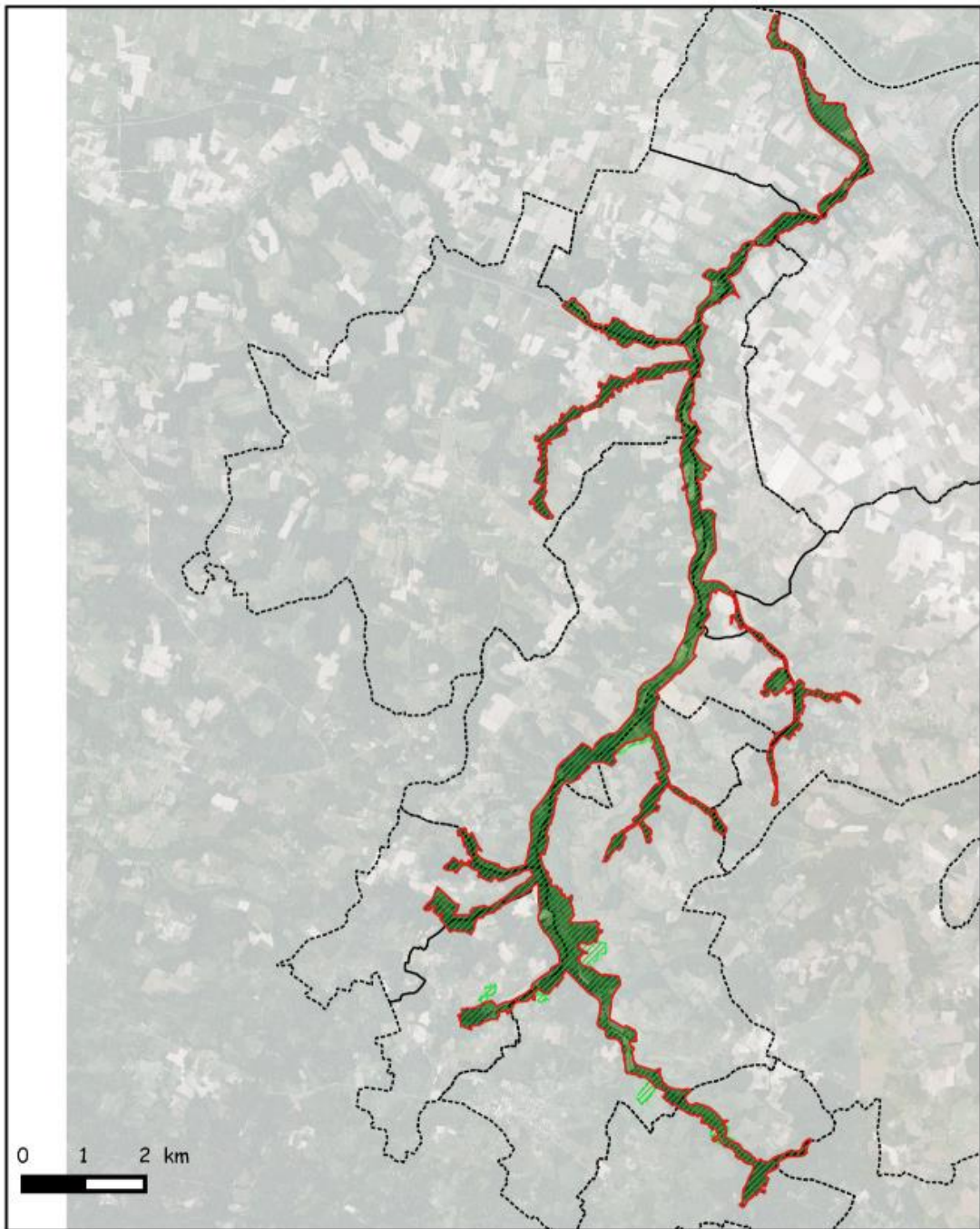
Code (RR_TTTT_MAEC)	Intitulé complet de la mesure	Opérations mobilisées (ex : HERBE03 + COUVER06...)	Montant (€/ha)
AQ_RHDL_HE01	Conversion de culture en prairie	COUVER06	304
AQ_RHDL_HE02	Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables	HERBE03	130,57
AQ_RHDL_HE03	Retard de fauche sur prairies et habitats remarquables (à partir du 1 ^{er} juillet)	HERBE06	171,86
AQ_RHDL_HE04	Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirables	OUVERT02	95,42
AQ_RHDL_HE05	Restauration ou entretien de mares	LINEA07	(<)149,16

Ouvert en 2017, le PAEC a fait l'objet en 2018 de 2 demandes d'engagement d'exploitants dans des MAEC sur les mesures conversion de culture en prairie et Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables pour l'autre (17 ha en cumul).

En 2019, ces exploitants ont prévu de s'engager à nouveau dans des mesures complémentaires. Par ailleurs, deux autres exploitants souhaiteraient bénéficier de la MAEC conversion de culture en prairie associée à la MAEC retard de fauche sur prairies et habitats remarquables (à partir du 1er juillet) à priori.

Un total de 35 ha devrait donc être engagé en 2019 avec environ 25 ha de cultures convertis en prairie, ce qui constitue une mesure très « visuelle » et à priori efficiente de restauration d'habitats prairiaux.

Carte du périmètre du PAEC « Réseau hydrographique du Lisos »



Périmètre du projet agro-environnemental et climatique
du site réseau hydrographique du Lisos

--- Limites communales
□ Périmètre du site Natura 2000

▨ Périmètre des mesures agro-environnementales

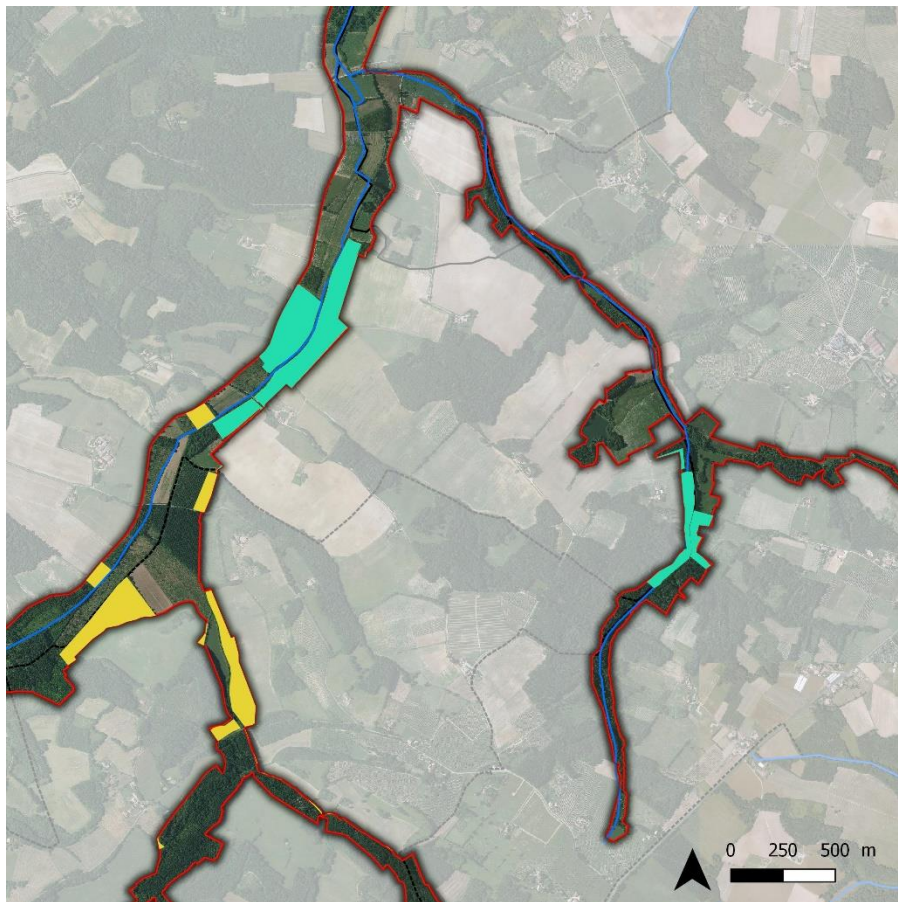
Source: RPG 2016, cadastre - Réalisation:
Rivière Environnement 2017



➡ Assistance technique et administrative des signataires

Outre l'assistance à la contractualisation des MAEC des exploitants engagés en 2018 et 2019 notamment par la rédaction du diagnostic parcellaire, les 2 chartes en voie de contractualisation (commune de Sigalens et Mme Osstyn Gautier ont donné lieu à assistance.

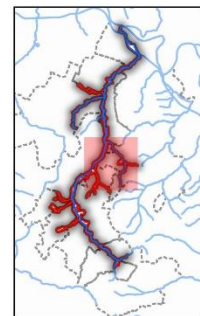
Carte zoomée des parcelles engagées en MAEC en 2018



Engagement de MAEC sur les parcelles agricoles du territoire

Légende

- Périmètre du site Natura 2000 et du PAEC
- Réseau hydrographique
- Ilots PAC
- Ilots PAC
- Ilots avec contractualisation de MAEC en 2018



➤ Suivi, synthèses

L'animation n'a pas donné lieu à des suivis spécifiques de mise en œuvre de contractualisation.

Tableau : Contractualisation engagée sur le site « Réseau hydrographique du Lisos »

Charte signée (2019)		
Signataire	Grands types de milieux/mesures	Surfaces concernées
Mme Gautier (Sigalens)	Prairies	3,5 ha
	Forêts/ripisylves	
Mesures Agro Environnementales et Climatiques engagées (2018)		
EARL Glayroux (Sigalens)	Conversion de cultures en prairie	13,71 ha
Mme Gautier (Sigalens)	Absence totale de fertilisation minérale et organique sur prairies et habitats remarquables (Prairies maigres de fauche de basse altitude)	3,26 ha
Total engagé		16,97 ha
Mesures Agro Environnementales et Climatiques en projet (2019)		
EARL Glayroux (Sigalens)	Retard de fauche sur prairies (s'ajoute à la conversion de culture et prairie engagée en 2018)	13,71 ha

Mme Gautier (Sigalens)	Retard de fauche sur prairies (s'ajoute à l'absence de fertilisation engagée en 2018)	3,26 ha
M. Joel Lagardère (Cocumont)	Conversion de cultures en prairie	10,75 ha
	Retard de fauche	3,69 ha
M. Christian Lagardère (Sigalens)	Conversion de cultures en prairie + retard de fauche	3,7 ha
Total projeté		35,11 ha
Total réel des parcelles à engagement projeté + déjà engagé		34,68 ha

Deux autres chartes ont été envoyées (à 2 agriculteurs) sans contractualisation.

2.3 Mise en œuvre des actions non contractuelles

- **Prise de contact avec les financeurs potentiels autres que l'Etat et l'Europe suivant les mesures de gestion préconisées par le DOCOB :**

RAS

- **Mesures administratives et réglementaires :**

RAS

Mesures foncières :

RAS

- **Sensibilisation et communication grand public :**

La sensibilisation auprès du grand public a été menée dans le cadre de la recherche de signataires potentiels de mesures de gestion et plus globalement pour informer sur Natura 2000 en lien avec le démarrage de l'animation :

- Courrier d'information aux propriétaires du site disposant > 1,5 ha de surface.
- Communication auprès des communes pour qu'elles transmettent l'information sur leurs outils de communication (site Internet, bulletin municipal, ...).
- Communication auprès des correspondant du journal local Le républicain (parution du 14/07/2016)
- Présentation en Conseil municipal de Grignols
- Rencontres à minima avec des propriétaires du site
- Mail spécifique aux agriculteurs du site
- Animation nature avec le Centre d'Etude et de Découverte du Paysage du Lot et Garonne
- ...

- **Préparation et coordination de formations proposées dans le cadre du DOCOB :**

RAS

- **Rédaction ou précision des cahiers des charges des actions non contractuelles du DOCOB :**

RAS.

2.4 Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences

L'animateur a été sollicité par la DDTM en 2018 pour donner un avis sur un projet de plantation de peupliers à Sigalens pour proposer notamment des mesures spécifiques en lien avec la protection des enjeux du site Natura 2000 sur les parcelles concernées

2.5 Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques

La mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire du bassin versant du Lisos ouvre de nouvelles potentialités de gestion du site Natura 2000 et au-delà du bassin versant où biodiversité, milieux aquatique et protection contre les inondations seraient traités communément par une structure unique ayant une compétence globale sur le bassin.

La présence d'un technicien rivière serait en outre favorable aux contacts de terrains avec les acteurs du territoire (agriculteurs notamment) sur un bassin versant aménagé de nombreuses petites retenues d'eau pour l'irrigation estivale. Cela ne pourra qu'être favorable à la politique Natura 2000 sur le site du Lisos.

2.6 Mises à jour des DOCOB : évolution des habitats et extension du périmètre

La structure animatrice a réalisé une mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site à partir d'une analyse de la photographie aérienne couplée à une vérification de terrain par un écologue naturaliste.

2.6.1 Evolution des habitats : méthode

Une révision des surfaces et typologies d'habitats naturels définies en 2012 lors de l'élaboration du DOCOB a été réalisée en 2018 afin de visualiser l'évolution des milieux en présence depuis la réalisation du DOCOB.

Pour cela, une première étude par photo-interprétation a été réalisée afin d'écarter les secteurs dont l'orthophotographie permet de mettre en évidence la non évolution et cela d'après les orthophotographie google de 2018. Cela s'applique principalement aux forêts, facilement identifiables par photo-interprétation et dont la dynamique de croissance ne permet pas en 6 ans une modification des essences présentes. Les secteurs bâtis ont également été délimités par photo-interprétation.

Pour tous les autres milieux, une visite de terrain a été nécessaire afin de définir la végétation en présence. Ces inventaires se sont déroulés en fin d'été, période encore favorable pour l'identification des habitats sous la même nomenclature que lors de leur identification afin de permettre des comparaisons, c'est-à-dire la nomenclature Corine Biotope. Les habitats d'intérêt communautaires sont définis selon la correspondance établie avec la nomenclature Corine biotope (source : INPN).

Le site a donc été parcouru dans son ensemble afin d'identifier les modifications d'habitats survenues depuis 6 ans. Lorsque cela était nécessaire, des inventaires botaniques ont pu être réalisés afin d'identifier les espèces caractéristiques des milieux en présence.

2.6.2 Evolution des habitats : résultats

La cartographie suivante localise les parcelles dont les habitats naturels ont évolué depuis l'élaboration du DOCOB en 2012. Cette analyse permet de préciser l'état initial en premier et l'état existant en second, de même que les paramètres ayant amené cette évolution.

Ces modifications s'expliquent principalement par un changement des pratiques et modes de valorisation sur les parcelles concernées (61% des parcelles ayant évolué).

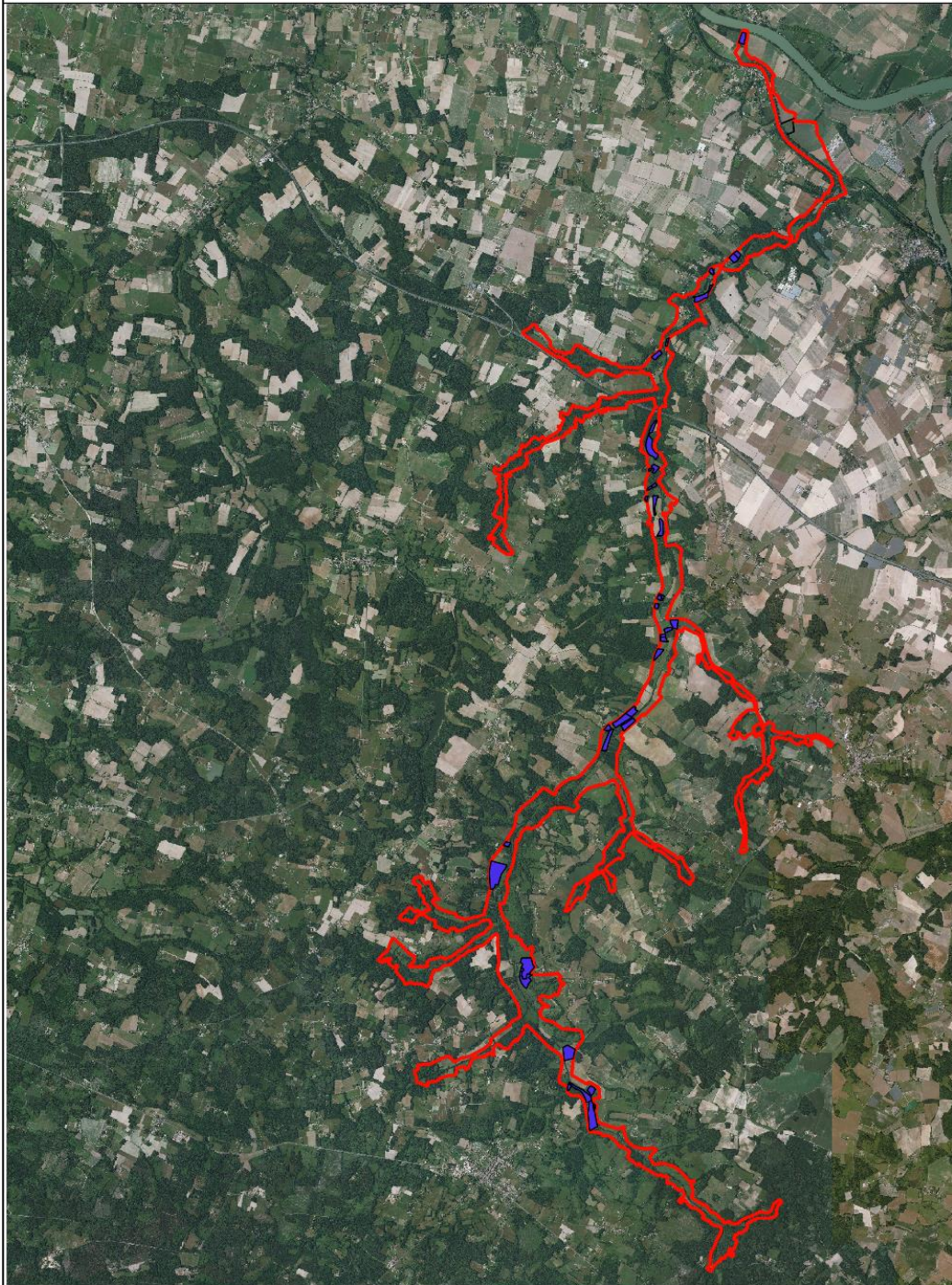
Il est ainsi noté le développement de la plantation de peupliers (CB : 83.321) principalement sur des prairies humides (CB : 37.21) et des cultures (CB : 82). Des prairies humides (CB : 37.21) ont également pu évoluer en cultures (CB : 82). L'inverse est également vrai pour la parcelle engagée dans la MAEC « Conversion de culture et prairie » en 2018, puisque le semis herbacé a été réalisé en fin d'été 2018.

On observe également un abandon des pratiques agricoles (ce qui concerne 33% de la modification des habitats) avec des prairies et dans une moindre mesure des cultures se transformant en fourrés, friches et mégaphorbiaies et jachères (pour des cultures).



PROVISoire

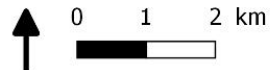
Parcelles dont les habitats naturels ont évolué entre 2012 et 2018 à l'échelle du site Natura 2000

Parcelles dont les habitats ont été modifiés



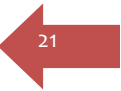
Légende

-  Périmètre du site Natura 2000
-  Modification de l'habitat naturel

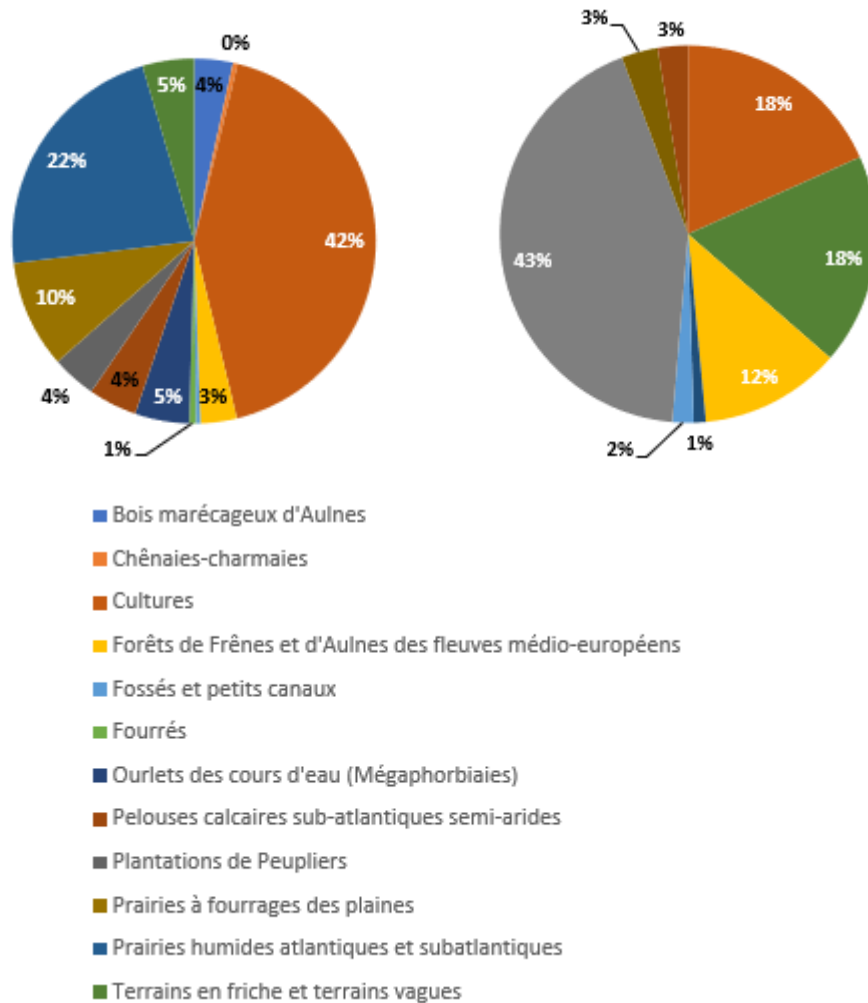


Cartographie émise en 2018 par Rivière Environnement - Source: BD_ORTHO

Les graphiques suivants présentent les habitats naturels des parcelles représentées comme ayant évolué sur la carte précédente entre 2012 (1^{er} graphique) et 2018 (2^e graphique). Il est facilement compréhensible à la lecture du 2^e graphique que la principale cause d'évolution des milieux concerne la plantation de peupliers.



Graphiques d'évolution des habitats naturels du site (2012 à gauche et 2018 à droite) représentant exclusivement les habitats des parcelles ayant évolué



➔ **Modification surfacique des habitats d'intérêt communautaire :**

Cette modification se traduit par **une perte de surface de 13 ha** :

- Pour les forêts à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* : 2 ha perdus
- Pour les formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires : 2,5 ha perdus
- Pour les prairies à fourrages des plaines : 5,5 ha perdus
- Pour les Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin : 3 ha perdus.

Elle se traduit en parallèle par un **gain surfacique de 2,5 ha** :

- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin : 0,5 ha
- Prairies maigres de fauche de basse altitude : 2 ha.

Soit une perte nette d'habitat d'intérêt communautaire de 10,5 ha sur le site, soit environ 10% de la surface d'habitats d'intérêt communautaire recensée par le DOCOB sur le site. Ce pourcentage d'évolution est considéré comme significatif par l'animateur à l'échelle du site.

2.6.3 Evolution des états de conservation des milieux à enjeu

Les états de conservation des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire n'ont pas été évalués, si ce n'est très indirectement par l'analyse des évolutions de surface décrites précédemment et la tendance en corrélation avec les pertes de surface ne va pas dans le bon sens (dégradation de l'état de conservation).

Une évaluation plus complète (bio-évaluation) répond à des protocoles et des critères scientifiques précis qui n'ont pas été mis en œuvre dans le cadre de l'animation triennale du site.

2.6.4 Evolution de l'état de la masse d'eau

Selon la base de données du SIE Agence de l'Eau Adour Garonne, l'état global (écologique et chimique) de la masse d'eau Le Lisos, évaluée à partir des mesures réalisées à la station de mesure de la qualité des rivières à Noailac (station n°05080900) semblerait en voie d'amélioration (sur les paramètres étudiés) comme le montre le tableau d'évolution annuel de l'état moyen de la masse d'eau.

Tableau 1 : Evolution de l'état annuel de la masse d'eau du Lisos à la station de Noailac (SIE Agence de l'eau Adour Garonne)

Cf. page suivante.

Historique des états écologique et

← Indices	Seuils bon état	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ecologie												
Physico chimie												
Oxygène												
COD (mg/l)	≤ 7 mg/l	8.9	7.6	7.6	5.86	8.88	8.88	8.37	7.74	5.18	5.7	6.5
DBO5 (mg O2/l)	≤ 6 mg/l	2	2.5	2.5	2.8	2.9	3	2.9	2.5	1.9	1.5	1.5
O2 Dissous (mg O2/l)	≥ 6 mg/l	6.7	4.4	4.4	4.4	7.2	7.2	7.7	8	8	7.8	7.5
Taux saturation O2 (%)	≥ 70%	65	46	46	46	77.6	77.6	78.3	84.9	84.9	84.9	81.1
Nutriments												
NH4+ (mg/l)	≤ 0.5 mg/l	0.1	0.06	0.07	0.1	0.1	0.17	0.07	0.1	0.07	0.07	0.05
NO2- (mg/l)	≤ 0.3 mg/l	0.1	0.1	0.1	0.12	0.14	0.19	0.14	0.19	0.15	0.15	0.15
NO3- (mg/l)	≤ 50 mg/l	24	27.2	27.2	32.5	33.8	40.5	33.8	31.3	29	34	34
Ptot (mg/l)	≤ 0.2 mg/l	0.11	0.1	0.1	0.13	0.2	0.29	0.29	0.11	0.07	0.07	0.07
PO4(3-) (mg/l)	≤ 0.5 mg/l	0.3	0.27	0.27	0.28	0.28	0.28	0.23	0.09	0.09	0.09	0.12
Acidification												
pH min (U pH)	≥ 6 U pH	8.1	7.6	7.6	7.3	7.8	7.8	7.8	8	7.8	8	7.8
pH max (U pH)	≤ 9 U pH	8.3	8.2	8.3	8.3	8.3	8.2	8.2	8.3	8.3	8.3	8.3
Température (°C)												
	≤ 25,5° (Eaux cyprinicoles)	18	18	18.4	18.5	18.5	18.9	18.9	19.3	19.5	20.2	20.6
Biologie												
IBD 2007 (/20)	≥ 14.34							14.7	14.95	14.97	14.77	14.8
IBG RCS (/20)	≥ 13.00		9	11.5	11.67	13.67	13.5	13	10.5	11.67	12	14
I2M2 (E.Q.R.)	≥ 0.498								0.35	0.42	0.42	0.48
Polluants spécifiques												
Chimie												
Métaux lourds												
Pesticides												
Polluants industriels												
Autres polluants												

PRO

3. EVALUATION DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU DOCOB

Cette partie dressera un bilan des objectifs et actions du DOCOB (élaboré en 2012) suite à sa 1^{ère} phase d'animation triennale (2016-fév. 2019)

L'évaluation de l'atteinte des objectifs est réalisée de la sorte :

- 0% (non réalisé) : si aucune action spécifique n'a été engagée et si l'objectif n'est aujourd'hui clairement non atteint même partiellement ;
- 25% : début de démarche engagée, mais objectif non atteint ;
- 50% : si aucune action spécifique n'a été engagée, mais que l'objectif est atteint lorsqu'il s'agit de maintien d'un état fonctionnel ;
- 75% : si une action spécifique a été engagée, que l'objectif est globalement atteint, mais qu'il est considéré comme non atteint dans son intégralité ;
- 100% : si une action spécifique a été engagée, que l'objectif est atteint de manière considérée comme satisfaisante.

Chacun de ces cas d'évaluation fait l'objet d'une couleur spécifique dans le tableau suivant.

La mise en oeuvre du programme d'actions du DOCOB devait permettre d'atteindre les objectifs définis. Ce programme a débuté en 2016. Tous les objectifs et toutes les actions prévues au DOCOB sont repris ci-dessous.

Il ressort de l'analyse brute que l'absence d'actions contractuelles de restauration et de gestion des milieux naturels mises en œuvre sur le site en dehors du volet agricole (MAEC) impacte quelque peu négativement le bilan des actions réalisées et dans une moindre mesure l'évaluation de l'atteinte des objectifs. Sur la prévention des actions négatives, même s'il est difficile de l'évaluer, il est possible que les informations diffusées aux acteurs dans le cadre de l'animation ont dû contribuer à éviter certaines dégradations potentielles.

Tableau 2 : Synthèse de réalisation des actions du DOCOB

Objectifs de conservation	Objectifs opérationnels	Niveau d'atteinte de l'objectif	Principales actions	Type de mise en œuvre	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
Favoriser les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et favoriser leurs habitats	Favoriser les habitats d'espèces des mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire	25%	Gestion adéquate, restauration et création de milieux favorables aux mustélidés semi-aquatiques	Contractuelle	Non réalisée	Pas d'action, mais pas de dégradation de l'habitat à priori constatée.
	Réduire les causes de mortalité directe des mustélidés semi-aquatique d'intérêt communautaire	0%	Actions sur l'aménagement et la protection des ouvrages hydrauliques	Contractuelle	Non réalisée	Action non engagée
	Lutter contre le vison d'Amérique	0%	Actions de lutte contre les espèces exotiques	Contractuelle	Non réalisée	Action non engagée
	Promouvoir la tranquillité du site lors de la période sensible	25%	Actions sur les chemins de randonnées, dessertes et routes pour le maintien de la tranquillité du site	Contractuelle	Non réalisée	Pas d'actions spécifiques en dehors de la sensibilisation globale engagée, mais le fond de vallée est relativement peu impacté par le dérangement.
Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies	Conserver les habitats d'intérêt communautaire humides par l'adaptation des pratiques agro-sylvicoles	50%	Gestion appropriée des boisements et fourrés humides de bord de cours d'eau (gestion raisonnée des ripisylves, végétation de berges) et sur le cours d'eau (enlèvement d'embâcles)	Contractuelle	Réalisée en partie au moins sur le volet non contractuel	A mener si besoin dans le cadre du futur plan programme de gestion du bassin versant (politique de l'eau). Préconisations faites pour les propriétaires nous ayant consulté (dont propriétaires de peupliers+ 1 courrier spontané spécifique à un propriétaire de peupleraie
	Rétablir la continuité écologique de la forêt alluviale	0%	Restauration des boisements humides de bord de cours d'eau	Contractuelle	Non réalisée	
	Adapter les pratiques de populiculture au maintien de la biodiversité	50%	Amélioration de l'entretien des formations arborées	Contractuelle	Partiellement réalisée sur le volet non contractuel	

Objectifs de conservation	Objectifs opérationnels	Niveau d'atteinte de l'objectif	Principales actions	Type de mise en œuvre	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
Empêcher la régression des milieux agro pastoraux et reconquérir les pelouses sèches	Promouvoir une gestion adaptée des prairies de fauche de basse altitude et favoriser la création d'un réseau de pelouses sèches au sein du site	25% à 50%	Soutenir les agriculteurs dans leur gestion des prairies. Promouvoir des gestions adaptées aux espèces présentes dans le DOCOB	Contractuelle (MAEC)	Partiellement réalisée	Malgré les échanges avec les propriétaires des pelouses sèches et de la commune de Grignols concernés, il n'a pas été possible d'engager d'action de restauration et les pelouses continuent lentement mais sûrement leur enrichissement à l'absence de gestion favorable. Les MAEC engagées et en projet de restauration de prairie (conversion de cultures) et de retard significatif de fauche tendent à la réalisation au moins partielle de l'objectif.
Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire	Améliorer la qualité chimique et microbiologique de l'eau en lien avec l'objectif général de la DCE	25%	Restauration de la diversité physique du cours d'eau, restauration et entretien des ouvrages hydrauliques, restauration des frayères	Contractuelle	Partiellement réalisée indirectement par l'engagement de MAEC	Actions très difficilement mobilisables avec l'outil Natura 2000 à faire porter par la politique de l'eau dans le cadre des nouvelles compétences GEMAPI à l'échelle du BV. La MAEC conversion de cultures en prairies va dans le sens de l'amélioration de l'état des eaux (diminution de l'érosion des sols, arrêt des traitements sur les parcelles concernées...) La qualité de l'eau semble selon les relevés effectués à la station de mesures de Noaillac ne pas révéler de signes de dégradation sur les paramètres suivis. A moyen terme, l'évolution semble aller vers une amélioration, mais les étiages sont en revanche très marqués sur le Lisos.
	Assurer le transport suffisant des sédiments et la circulation des poissons migrateurs	0%	Restauration des ouvrages et aménagements des obstacles à la migration	Contractuelle et non contractuelle	Non réalisée	
	Adapter les pratiques d'entretien des cours d'eau dans le respect du bon état écologique et la sensibilité du site	0%	Opération sur la restauration et l'entretien des berges	Contractuelle	Non réalisée	
	Réduire la dégradation des berges par piétinement animal domestique sur les zones fréquentées	0%	Mise en place d'abreuvoir et sécurisation du lit mineur du cours d'eau	Contractuelle	Non réalisée	
Diversifier les habitats de bords de cours d'eau pour la conservation de l'Agrion de Mercure	Adapter les pratiques sylvicoles et de gestion de la ripisylve	25%	Amélioration de l'entretien des formations arborées	Contractuelle	Partiellement réalisée sur le volet non contractuel	Préconisations faites pour les propriétaires nous ayant consulté (dont propriétaires de peupliers+ 1 courrier spontané spécifique à un propriétaire de peupleraie

Objectifs de conservation	Objectifs opérationnels	Niveau d'atteinte de l'objectif	Principales actions	Type de mise en œuvre	Niveau de réalisation de l'action	Commentaires
Conserver les populations de Damier de la Succise et du Cuivré des marais par une gestion qualitative de ses habitats	Adapter les pratiques agricoles à la conservation du Damier de la Succise et au Cuivré des marais	50%	Soutenir les agriculteurs dans leur gestion des prairies en adéquation avec la sensibilité des espèces ex : mise en oeuvre de retard de fauche	Mesures agro environnementales et climatiques (MAEC)	Réalisée	PAEC et MAEC répondant à l'objectif avec démarrage des contractualisations effectives en 2018 ou projetées en 2019
Maintenir la diversification des habitats forestiers, habitats d'espèces pour conserver les populations d'insectes	Favoriser l'irrégularité des boisements et des strates	25%	Amélioration de l'entretien des formations arborées (dont irrégularisation) : haies, alignements d'arbres et autres. Préservation des îlots de sénescence		Non réalisée	Non réalisée mais absence de dégradation notée

4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISSION D'ANIMATION ET PRECONISATION POUR UNE NOUVELLE ORGANISATION

4.1 Difficultés d'animation

Une difficulté, comme toujours sur ce type de site, est le morcellement du parcellaire qui forme un cordon linéaire le long des cours d'eau. Toutefois, la surface du site (940 ha) laissait des possibilités d'actions sur les volets agricoles et non agricole.

Après la 1^{ère} année consistant à informer et rencontrer les acteurs, la difficulté consiste à faire vivre la démarche d'animation sur un site très rural dont les communes disposent de moyens administratifs très réduits et ne peuvent donc pas à priori consacrer du temps pour relayer l'animation auprès des acteurs.

La démarche agricole d'élaboration et de contractualisation du PAEC a servi sur ce site de fil conducteur à une dynamique relative d'animation sur le site, mais il semblerait que certains exploitants agricoles recensés sur le Département du Lot-et-Garonne n'aient pas reçus d'informations directes de notre part.

Malgré la démarche agro-environnementale engagée, le contexte de vulnérabilité de l'agriculture d'élevage semble toujours planer. La plantation de peupliers remplace une partie des surfaces agricoles du site ce qui tend au global vers une certaine homogénéisation des milieux et du paysage.

4.2 Préconisations stratégiques vis-à-vis de l'animation Natura 2000

L'existence annoncée d'un futur gestionnaire du cours d'eau et du bassin versant qui aurait selon des informations transmises compétence sur l'ensemble du territoire Natura 2000 et qui souhaiterait en outre se chargerait de la prise en charge de l'animation du DOCOB apparaît comme favorable pour porter l'outil Natura 2000 en parallèle et en complément de la politique de gestion de l'eau et des milieux aquatiques locale et maintenir une dynamique locale.

Cela permettrait de doter la politique Natura 2000 de moyens opérationnels plus importants notamment. Pour une politique Natura 2000 efficace, un portage par un acteur local du territoire nous paraît indispensable. A notre sens, Natura 2000 ne doit pas être une politique portée de façon isolée, les moyens opérationnels et financiers de cette politique n'étant pas suffisants à eux seuls pour parvenir à l'atteinte des objectifs actuels du DOCOB.